

Subventions et bourses postdoctorales
Programme Actions concertées (Pertinence)

**GRILLE DE SIGNIFICATION DES COTES ET DES NOTES
UTILISÉE LORS DES COMITÉS D'ÉVALUATION**

<u>DESCRIPTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>COTE</u>
Exceptionnel Se démarque des normes de rigueur scientifique	90 à 100 %	A+
Remarquable Présente des forces ou des qualités qui excèdent les normes de rigueur scientifique	85 à 89,9 %	A
Excellent Répond globalement aux normes de rigueur scientifique	80 à 84,9 %	A-
Très bon Présente une ou quelques faiblesses mineures	75 à 79,9 %	B+
Bon Présente des faiblesses (soit par le cumul de faiblesses mineures ou à cause d'une faiblesse plus notable)	70 à 74,9 %	B
Faiblesses importantes	60 à 69,9 %	C
Nettement insuffisant	59,9 % et moins	D
Cote attribuée à une demande qui n'a pas obtenu la note de passage de 70 % (B) requise sur un ou plusieurs critères éliminatoires , tel qu'indiqué dans l'appel de propositions ou dans les règles du programme		Z

Pour être recommandée par un comité d'évaluation, une demande doit obtenir la note minimale totale de 70 % (B) au cumulatif ainsi que pour chacun des critères éliminatoires.